



Association  
**Henri Capitant**

Journées internationales polonaises  
La responsabilité environnementale

---

La responsabilité environnementale en droit pénal

Portugal

**Łódź 5 – 7 juin 2023**

## 1. TROISIEME PARTIE : LA RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE EN DROIT PENAL MARIOLA

LEMONNIER (MARIOLA.LEMONNIER@WPIA.UNI.LODZ.PL)

MARIA ROGACKA- RZEWNICKA (MRZEWNICKA@POCZTA.ONET.PL)

### 1.1 Responsabilité pour violation d'une norme pénale

- 1) Dans votre pays, les infractions pénalement sanctionnées à la législation protectrice de l'environnement peuvent-elles servir de fondement à des actions en responsabilité civile ? Si c'est le cas :

#### Oui

- a. Quelles sont les personnes habilitées à exercer ces actions en responsabilité civile et quels sont les mesures, sanctions ou remèdes dont elles peuvent demander l'application ? Existe-t-il un statut spécifique accordé à certaines personnes morales dont la mission statutaire est la protection de l'environnement (agrément pour les associations, agences de l'État, présomption d'intérêt à agir, etc.) ?

#### Le demandeur dans ces litiges est l'État et les victimes

- b. Sait-on s'il existe de nombreuses actions en responsabilité civile fondées sur la commission d'infractions pénales environnementales ? Merci de donner quelques précisions sur des affaires emblématiques s'il en existe.

#### Non

- 2) Dans votre pays y a-t-il des particularismes en matière procédurale en ce qui concerne la responsabilité environnementale pénale ?

#### Non

- 3) Combien de normes juridiques réglementent la criminalité environnementale ? Les règles sont-elles dispersées ou sont-elles regroupées dans un code ?

#### Le Code pénal de l'Ukraine prévoit la responsabilité pour 22 types de crimes pour des violations dans le domaine de la protection de l'environnement

- 4) Un acte commis involontairement peut-il engager la responsabilité pénale, si oui dans quelles circonstances ?

#### Oui, dans ce cas, l'atteinte à la santé ou à la vie humaine est importante.

- 5) Responsabilité pénale des personnes morales - Quelle est la réception de la directive 2008/99 dans votre pays ? Des modifications ont-elles été apportées aux dispositions nationales transposant la directive ? Quelles sont les mesures si la directive n'est pas applicable ?

Cette question n'est pas prise en compte et n'est pas pertinente. La personne morale assume la responsabilité administrative

## 1.2 Qualification de l'acte - crime ou délit contre l'environnement ?

- 1) Quelles sont les définitions des crimes contre l'environnement dans votre droit ? Y a-t-il des crimes typés contre les principes de protection de la nature ?

Le Code pénal de l'Ukraine prévoit la responsabilité pour 22 types de crimes pour des violations dans le domaine de la protection de l'environnement

- 2) Comment mesurer le degré de menace sur le milieu naturel pour appliquer les normes pénales ? Si les conséquences sont les menaces susmentionnées, alors ces conditions constituent-elles une base objective pour reconnaître une criminalité plus élevée de l'acte ? L'auteur a la capacité de prévoir la menace contre l'environnement, mais comment la mesurer ? Quels sont donc les indicateurs pour la sanction plus élevée ?

C'est un jugement de valeur. La menace doit être réelle et les conséquences doivent être importantes pour la santé humaine

- 3) Comment l'évolution de la réglementation peut-elle conduire à l'inéluctabilité des sanctions pour les infractions liées à l'importation illégale de déchets dangereux depuis l'étranger ?

Il est nécessaire de prévoir une responsabilité pénale pour ce type de délit

- 4) Comment définit-on dans votre droit « un écodommage significatif » dans la responsabilité pénale ?

Les dommages importants sont déterminés par le montant de EURO 2000

- 5) L'écocriminalité est-elle qualifiée parmi les délits ? L'acte est-il un crime contre l'environnement ou contre la protection de la nature ?

Oui

- 6) Dans quelle mesure la sanction de l'écocrime joue-t-elle une fonction complémentaire, préventive ou exclusivement réparatrice ?

*Du fait de sa petite taille, la sanction a une valeur préventive mais non réparatrice.*

### **1.3 Evolution du droit pénal en matière environnementale**

- 1) Dans votre droit dans quelle direction évolue le droit pénal de la protection de l'environnement : vers une dépénalisation ou vers le remplacement des mesures pénales par des mesures d'indemnisation et de pédagogie ?

*Actuellement, la réforme de la législation pénale de l'Ukraine est en cours. Un nouveau Code pénal ukrainien est en préparation. Le montant de la peine est compensatoire*

- 2) Dans votre pays, y-a-t-il des changements dans la garantie des écocréances ?  
*Non*
- 3) Quelles peines existent dans votre droit à l'encontre des écoresponsables ?
- 4) Si le changement de l'environnement significatif est lié à l'intérêt commun et que, jusqu'à présent, aucune injonction obligatoire n'était prévue pour les crimes contre l'environnement, votre réglementation les prévoit-elle ? La mesure punitive est-elle de nature mixte, c'est-à-dire comprenant à la fois une sanction pénale classique et une réparation des dommages ?

*Non*

- 5) Dans votre droit, les mesures pénales ont-elles un impact sur l'objectif de protection de l'environnement ?

*Oui*

- 6) Des dispositions sur les délits environnementaux sont-elles introduites dans les peines pour les crimes environnementaux (ce qui signifie la possibilité d'une peine de 3 à 15 ans par exemple) ?

*Non*